

GUIDE DE DÉTERMINATION DES QUOTAS

Calendriers de vacances
HIVER 2018-2019

ENSEMBLE
pour la
VIE

Québec 

1. Qu'est-ce qu'un quota / Pourquoi calculer des quotas?
2. Ce qu'il faut savoir
3. Méthode de calcul et exemples
4. Particularités

DÉTERMINATION DES QUOTAS



1. QU'EST-CE QU'UN QUOTA?

C'est une donnée qui permet de déterminer le nombre de personnes salariées qui peuvent quitter simultanément pendant les semaines du calendrier de vacances.


POURQUOI CALCULER DES QUOTAS?

Pour s'assurer **d'établir le nombre adéquat de personnes qui peuvent quitter en vacances pendant les semaines du calendrier**
dans le contexte où l'employeur a **l'obligation de s'assurer de permettre à tous les employés de prendre des vacances,**
et ce,
avec le souci d'assurer la **continuité des services**
et
en **considération des ressources disponibles** pour effectuer les remplacements.

1. QU'EST-CE QU'UN QUOTA?

- Les quotas *doivent* être établis à partir du résultat de la formule présentée à la section *Méthode de calcul*.
- Ce résultat est un « indicateur » qui permet de :
 - **déterminer les quotas** de chacune des semaines du calendrieret
 - **valider que les quotas inscrits au calendriers** sont adéquats, c'est-à-dire :
 - suffisants pour permettre à toutes les personnes salariées d'avoir des vacances pendant la durée du calendrier de vacances;
 - pas trop élevés pour permettre d'assurer la continuité des activités et éviter les enjeux de remplacements.

2. CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Un quota doit être indiqué pour chacune des semaines du calendrier de vacances.
- Les quotas **peuvent varier d'une semaine à l'autre**, selon les besoins du centre d'activité.
- Il est recommandé que les quotas soient égaux ou supérieurs à 1.
 -  Veuillez consulter les **Guides de gestion des vacances** pour des particularités prévues à certaines ententes locales.
- Les quotas indiqués sur le calendrier ne doivent pas comporter de décimale.
- Attention à votre capacité de remplacement pendant la période des Fêtes, la semaine de relâche, etc.
- Les vacances qui peuvent être en surplus des quotas sont :
 - les vacances suivant immédiatement un congé parental (seulement les vacances de l'année précédente et non courante) ;
 - les vacances précédant un départ à la retraite;
 - **CONDITION** : ces vacances doivent avoir été autorisées par le gestionnaire.

3. MÉTHODE DE CALCUL ET EXEMPLES

- 3.1 **Étape 1** – Formule pour calculer les quotas
- 3.2 Exemple de calcul
- 3.3 Exemple de détermination des quotas
- 3.4 **Étape 2** – Valider les quotas établis
- 3.5 Outil de calcul des quotas

3.1 Étape 1 : Formule pour calculer les quotas

Formule :

$$\text{QUOTAS} = \frac{\text{Nombre total de jours de vacances à donner} \times 100 \%}{140 \text{ jours}}$$

Description de la formule :

- « **Nombre total de jours de vacances à donner** »
 - C'est l'addition des jours de vacances (colonne « **quantum** ») pour toutes les personnes salariées inscrites sur le calendrier.
 - ❖ Exclure du calcul les employés en congé complet pour toute la durée du calendrier. Ceci est applicable aux employés en congé sabbatique, congé d'études ou d'enseignement, congé parental et congé à traitement différé.
- **100 %**
 - C'est la proportion du quantum de vacances que l'on doit permettre aux employés de prendre.
 - La proportion est établie à 100 % pour permettre à tous les employés d'écouler le solde de leur banque de vacances avant le 27 avril 2019.
- **140 jours = Nombre de jours durant le calendrier Hiver 2018-2019**
 - Pour le calendrier d'hiver,
 - ❖ le nombre de jours est le même pour tous les anciens établissements et les syndicats, puisqu'il ne comporte pas de **période normale** de prise de vacances prévue aux ententes locales, comme le calendrier d'été.

3.2 Exemple de calcul

- Données pour l'exemple :

- L'addition de la données dans la colonne « quantum » = 400 jours
- La période de prise de vacances du calendrier d'hiver comporte 140 jours (du 14 octobre 2018 au 27 avril 2019).

- Exemple de calcul

$$\text{Quotas} = \frac{400 \text{ jours} \times 100 \%}{140 \text{ jours}} = 2,9 \text{ personnes}$$

- Si le résultat de la formule comporte une décimale égale ou supérieure à ,5 : **arrondir au nombre entier SUPÉRIEUR**.
- Selon l'exemple = **3** personnes est un «indicateur» du nombre de personnes qui peuvent quitter en vacances lors d'une même semaine.

3.3 Exemple de détermination des quotas

- À noter que **vous pouvez faire varier les quotas d'une semaine à l'autre** selon les besoins.

Voir exemple ci-dessous :

Quota							3	3	4	4	4	4	4	4	3	3	1	1	1	4	4	4	4	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3			
Prénom	Q	Matri	Statut	Ancienneté	Bq hr au 14 oct.	Quantum	Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février				Mars				Avril							
Nom		Ilot	Hrs / Per	Date emploi	Vac. prév. av. 14 oct.		14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21				
Commentaires							Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
Isabelle	J	12345	Tc	15A-185.05J	150,00H	20,00J																																
Unetelle			75,00	2003-01-06																																		
Gabriel	J	67890	Tc	10A-045.50J	37,50H	5,00J																																
Untel			75,00	2008-05-23																																		

- Il est important de s'assurer que les **quotas inscrits** au calendrier sont **adéquats**. Voir étape 2 (page suivante).

3.4 Étape 2 : Valider les quotas établis

- Pour vous assurer que les quotas établis soient suffisants et pas trop élevés :
 - Calculer la **moyenne de tous les quotas inscrits** au calendrier des vacances et elle doit être **égale ou supérieure** au résultat de la formule présentée.

La moyenne des quotas inscrits au cours de cette période doit être égale ou supérieur à **2,9** (réf. Exemple 4.3.2)

Quota							3	3	4	4	4	4	4	4	4	3	3	1	1	1	4	4	4	4	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3		
Prénom	Q	Matri	Statut	Ancienneté	Bq hr au 14 oct.	Quantum	Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril													
Nom		licot	Hrs / Per	Date emploi	Vac. prév. av. 14 oct.		14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21				
Commentaires							Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di
Isabelle	J	12345	Tc	15A-185.05J	150,00H	20,00J																																
Unetelle			75,00	2003-01-06																																		
Gabriel	J	67890	Tc	10A-045.50J	37,50H	5,00J																																
Untel			75,00	2008-05-23																																		

- Exemple du calcul de la moyenne :

$$86 \text{ (total des quotas durant la période « normal » prise de vacances) } / 28 \text{ semaines} = 3,1$$
 => donc les quotas pour la durée du calendrier sont suffisants.

- **À NOTER!** : Les quotas inscrits sur les calendriers **ne peuvent être modifiés après le début de l’affichage** pour l’expression des préférences de vacances. Assurez-vous qu’ils sont conformes avant de procéder à l’affichage.

3.5 Outil de calcul des quotas (disponible sur le site Internet PRASE)

Étape 1

Calcul des quotas

Compléter l'information dans l'encadré ci-dessous :

1. Inscrire le nombre total de jours de vacances à donner (colonne « quantum » du calendrier de vacances)  **400**

Nombre de jours de la période normale de vacances **140**

(calcul automatique)

Résultat du calcul **2,9**
(total des jrs de vacances à donner / nbre de jrs du calendrier de vacances d'hiver)

(calcul automatique)

L'indicateur du nombre de personnes qui peuvent quitter en vacances lors d'une même semaine est de **3**

(calcul automatique)

EXEMPLE

Étape 2

Détermination des quotas

- Pour vous aider, utilisez le tableau ci-dessous en y inscrivant vos quotas souhaités pour chacune des semaines.

IMPORTANT :

- Notez que **les quotas peuvent varier d'une semaine à l'autre selon les besoins de votre secteur.**
- La moyenne des quotas établis doit être égale ou supérieure au résultat du calcul de l'étape précédente c'est-à-dire égale ou supérieur à **2,9**
- La moyenne indiquée dans l'encadré bleu à l'étape 3 (ci-dessous) s'ajustera automatiquement pour vous guider.

Octobre			Novembre			Décembre				Janvier			Février			Mars			Avril								
14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21
Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di	Di

Quota

3	3	4	4	4	4	4	4	4	3	3	1	1	1	4	4	4	4	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Étape 3

Validation des quotas

Moyenne **3,1**

(calcul automatique)

 **OK quotas adéquats**

Si la moyenne est égale ou supérieure, c'est indiqué : **OK quotas adéquats**
Si la moyenne est inférieure, c'est indiqué : **quotas insuffisants, ne permet pas à toutes les personnes d'avoir des vacances**

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer
avec le secteur ***Congés et vacances***

Par téléphone au :

819 780-2220, poste 47777, option 3

ou sans frais au 1 855 780-2200, option 3

Par courriel au :

prase.conges.vacances.estrie@ssss.gouv.qc.ca

